

ÉDITORIAL DU MAIRE

Chaque année est marquée par des événements heureux et malheureux.

En ce début de 2018, j'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, bien trop nombreux depuis un an. Treize de nos concitoyens sont partis, après avoir façonné notre collectivité ; ils ont été nos repères.

Je veux également souhaiter la bienvenue aux ménages qui ont choisi notre commune pour s'installer, favorisant l'accroissement de la population, le fonctionnement des trois classes de l'école élémentaire et permettant à notre territoire d'être une entité qui « tient la route », au côté des autochtones et de ceux qui ont osé installer chez nous leurs commerces de restauration et boulangerie.

Il nous faut être nombreux et rassemblés pour faire face à un horizon où s'amoncellent les nuages liés aux contributions que nous impose l'état pour réduire ses déficits et aux contraintes de la nouvelle organisation du territoire.

Cette loi NOTRe, qui n'est pas la nôtre, doit être amendée, afin que nos communes rurales de montagne ne soient pas étouffées et continuent d'attirer des habitants, malgré les difficultés liées à la géographie et à l'éloignement des centres bourg.

Soyons malgré tout optimistes, l'usine d'aluminium de St-Jean-de-Maurienne s'agrandit, les travaux du tunnel transfrontalier du chantier Lyon-Turin montent en puissance, le tourisme marche bien, des emplois sont là, favorisant le maintien de la population.

De par les décisions du Conseil Municipal, le travail de nos agents et l'activité de nos nombreuses associations, notre village doit continuer à faire des envieux.

Que 2018 vous permette de conserver la santé ou de la retrouver, une santé sans laquelle le reste est difficile voire impossible.

INFORMATIONS

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mardi, mercredi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Services administratifs

Adresse : 801, rue de la Maison Blanche

Téléphone : 04 79 56 50 03

E-mail : mairie-smlp@wanadoo.fr

Site : smlp.fr

Bibliothèque municipale

Adresse : 15, Les Jardins de la Cure

Téléphone : 04 79 20 49 23

E-mail : bibliotheque-smlp@orange.fr

Ouverture au public : mercredi et vendredi : 17h-19h

Ecole primaire

11, route de la Salette

Téléphone : 04 79 56 67 62

Electricité : Synergie Maurienne

Téléphone : 04 79 56 50 66

Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau : 06 81 47 72 75

Sirtomm déchetterie de St Julien Montdenis

Téléphone : 04 79 59 63 52

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi : 8h00-12h00 / 14h00-17h30

Gendarmerie

Tel = 17

Samu

Tel = 15

Pompiers

Tel = 18

SOMMAIRE

Travaux 2017 sur la commune.....	4
Souvenirs du passé	8
L'accueil périscolaire de SMLP.....	9
Tout en couleur.....	10
Bibliothèque	10
Marcel BOIS : prêtre et traducteur.	12
Message de la Poste	13
Téléthon 2016.....	14
Zéro pesticide	15
La Ferme des Aubracs	15
Collectif contre la réouverture de la carrière de Calypso	16
11 novembre 2017	18
Les enfants victimes de la guerre.....	18
FNACA	20

Rencontre annuelle des Aînés	21
Club des Edelweiss.....	21
Les animations du comité des fêtes de l'année 2017.....	22
Les grandes heures de la salle ^{ste} Jeanne d'arc (1946 - 1960).....	24
Entente Basket Saint Martin Saint Michel.....	26
Ski Club du Perron	27
La Gaule Maurienne.....	28
ADMR DE « LA MAURIENNAISE »	29
Association des Parents d'Elèves.....	29
Les élèves de l'école.....	30
La lutte contre le frelon asiatique.....	32
Le Loup.....	33
SOLIHA « bien chez soi »	34
Des aides pour vos travaux de rénovation !	34
État Civil	35

Crédit photos : mairie, associations, Grégory Bois, Stéphane Buttard.

Rédaction : mairie, associations.

Création & Impression :

Imp. SALOMON - 04 79 64 00 62 - SAVOIE - FRANCE - 22026 - Mars 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

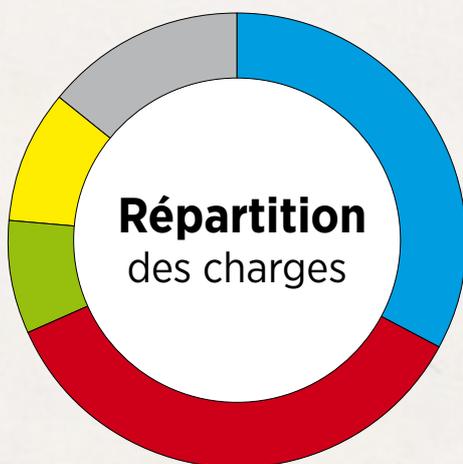
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

● Charges à caractère général	213 756,47 €
● Charges de personnel	228 805,49 €
● Charges gestion courante	52 054,14 €
● Charges exceptionnelles	62 588,87 €
● Prélvt recettes fiscales	90 203,00 €

TOTAL 647 407,97 €

BALANCE 645 330,15 €



Recettes

● Produits services, domaine.....	21 333 €
● Impôts et taxes	895 303,76 €
● Dotations et subventions	162 652,59 €
● Produits de gestion courante.....	130 318,27 €
● Autres produits	17 882,99 €
● Excédent antérieur reporté	65 247,36 €
.....	1 292 738,12 €



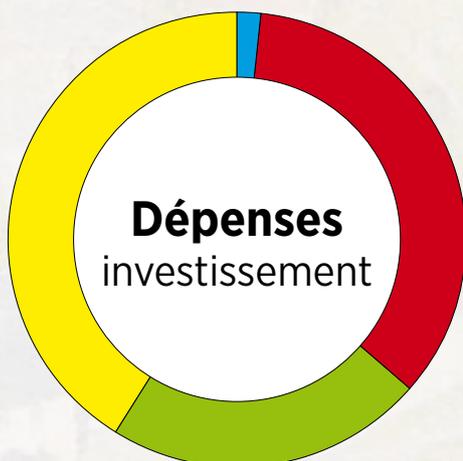
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

● Acquisitions biens, matériaux.....	24 735,27 €
● Travaux sur bâtiments.....	474 103,81 €
● Travaux voies et réseaux.....	307 298,35 €
● Déficit antérieur reporté.....	559 818,79 €

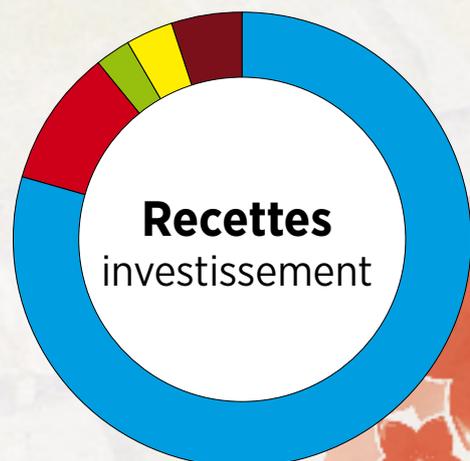
TOTAL..... 1 365 956,22 €

BALANCE 49 089,41 €



Recettes

● Excédent fonction capitalisé	1 124 612,79 €
● Dotations, fonds divers.....	138 725,75 €
● Subventions d'investissement	34 435,00 €
● Rembours budget lotissement	47 684,71 €
● Cessions de terrains.....	69 587,38 €
.....	1 415 045,63 €
TOTAL BALANCES	694 419,56 €



TRAVAUX 2017 SUR LA COMMUNE

LA PORTE :

Toilettes publiques :

Au pied du hameau de la Porte, le transformateur d'électricité a été déplacé pour un accès plus commode. La commune a profité des travaux pour créer dans le local adjacent un WC public. Travaux effectués par l'Entreprise Manno.

Le site du Pas du Roc est un lieu de promenade très fréquenté en toutes saisons. Cet aménagement public, à proximité, était devenu indispensable.



Rénovation d'un appartement :

Après des années de location et la cessation du bail du dernier locataire, un appartement de la Porte a été rénové : peinture et sol par l'Entreprise Allamanno.

MOLLARDURAND :

Le jardin d'enfants de Mollardurand est très fréquenté à la belle saison. Le mur, en très mauvais état, a été refait ainsi qu'une partie de la clôture par l'Entreprise Verney Frères.



À la demande des parents de collégiens et lycéens de Mollardurand, le conseil municipal a décidé de mettre

en place un éclairage le long de la route jusqu'au croisement au « Tournafol » : le but étant d'assurer un déplacement plus sécurisé pour les jeunes.

Une barrière de sécurité a été posée le long de cette route étroite et souvent glissante en hiver, depuis l'embranchement du lotissement La Touvière jusqu'au croisement avec la RD 219.

CHEF-LIEU :

Quartier des Collombs :

L'an dernier, la route de la Salette a été défoncée en totalité pour refaire les réseaux d'eaux et des égouts. Au printemps, l'enrobé définitif est venu remplacer le provisoire qui avait été posé pour l'hiver.

Il reste maintenant à faire le marquage au sol. Vu le bon état de la chaussée, il faudrait que la vitesse, limitée à 30 km / h, soit respectée et que les freins soient plus sollicités que l'accélérateur.

Nota : la vitesse est limitée à 30 km/ h dans toute l'agglomération du chef-lieu.

QUARTIER DE LA MAISON BLANCHE :

Parking du clocher :

Réfection totale du parking derrière le clocher par les Entreprises Mauro et Eiffage. Il y avait urgence à changer la canalisation du ruisseau, complètement usée et même cassée, ce qui engendrait des infiltrations importantes dans le terrain du parking.

La cuve à fuel souterraine, vieille d'une soixantaine d'années, créait un point haut sur le parking et un risque d'effondrement par le passage des camions, dû à la vétusté. Elle a été remplacée par une cuve aérienne. Pour la mise en place de celle-ci, le local de la chaufferie a été agrandi et reconstruit en harmonie avec les murs de l'église. Ont travaillé sur le chantier de la chaufferie : les entreprises Verney pour la maçonnerie, Covarel pour la couverture et Plaisance pour la plomberie.

Pour mettre en valeur l'église, donner plus de visibilité à la terrasse, lui aménager un passage handicapé et créer deux places de parking supplémentaires, le double garage a été démoli.



Réseaux :

Réfection des réseaux, rue des Liseaux, entre la rue de la Maison Blanche et la rue du Mollaret.

Ces travaux ont été engagés pour finaliser proprement les accès réseaux du centre culturel.

Réseaux de la Grande Gerce :

Afin de pouvoir manœuvrer les vannes sans problème, la commune a fait le choix de les installer dans un regard où seront posés à terme les compteurs.

Suite au permis de lotir obtenu par un particulier, plusieurs raccordements étaient nécessaires sur l'ancien réseau. Plutôt que de réaliser des prises en charge avec bouches à clé privées, il a été décidé la mise en place, à frais partagés d'une chambre regroupant les nouveaux branchements et ceux déjà existants. Réalisation qui restera en place lors du changement des conduites près du cimetière, objet de travaux futurs.

Appartements communaux :

Dans les appartements communaux, au 21 des Jardins de la Cure, les fenêtres et portes fenêtres ont été changées en totalité, huisseries et double-vitrage pour un gain de confort et d'économie d'énergie.

Dans ce bâtiment, l'escalier extérieur a été supprimé. L'entrée principale a été déplacée. Un hall a été aménagé au rez-de-chaussée avec gâche électrique et interphones.



Centre culturel :

Cette fois, ça y est ! Après moult problèmes qui se sont enchaînés les uns après les autres, le « centre culturel » qui regroupe la bibliothèque et une salle de réunion est

Avant



Après



enfin terminé. La bibliothèque a investi ses nouveaux locaux. Le déménagement a eu lieu la semaine du 8 décembre.

Sa nouvelle adresse est au « 15 Jardins de la Cure ». Reste à finaliser, l'éclairage de la terrasse.

Autres travaux :

L'entreprise Trivero a changé les grandes portes de la salle des fêtes. Elles n'étaient plus étanches et les gonds fatigués cassaient.

Avec la recrudescence des vols, il était urgent de renforcer la sécurité de l'atelier communal. Une nouvelle porte de garage a été posée, avec facilité d'ouverture pour les véhicules. Le toit du four banal, place du bon pain, a été refait. Il reste la sole à restaurer mais nous avons des difficultés à trouver un artisan.

VERNEY Frères BATIMENT - T.P.

Siège social :

295, rue du 24 Août 1944 — LE BOCHET — 73870 MONTRICHER-ALBANNE

Tél. 04 79 59 61 21

Fax : 04 79 59 65 62



Dans la Tour de la Maison Blanche, côté rue Montée sous la Roche, Jean François a aménagé des toilettes publiques avec accès aux personnes à mobilité réduite. Elles sont situées près de l'église, de la mairie, du futur parc, donc au cœur du village.

LE PARC DE LA MAISON BLANCHE :

Après le gros chantier de la terrasse, de la bibliothèque + salle de réunion, des deux parkings au centre du village, le conseil municipal a décidé de requalifier l'espace laissé libre, après démolition de l'îlot de masures au cœur du chef-lieu, en parc public paysager de 1 100 m² environ. Il aura pour vocation la détente, les rencontres et les jeux pour les enfants. Cet espace mettra en valeur le patrimoine environnant en harmonie avec le cadre naturel, le caractère du quartier et particulièrement celui de la Maison Blanche, restaurée entre 1998 et 2001. Elle est composée d'une tour carrée du XII^e siècle et d'une partie résidentielle du XVI^e siècle.

Un lieu de rencontre pour la population locale et les touristes fait cruellement défaut sur la commune. Il sera idéalement situé sur le chemin des pèlerins de St François d'Assise qui sont nombreux à traverser le village dès la belle saison.

Le maître d'œuvre retenu, Willem Den Hengst et associés, a proposé deux projets. Lors de la consultation par les habitants de St Martin, celui en terrasses a été retenu avec trois niveaux différents accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux

poussettes. Un cheminement piéton interne reliera les différents niveaux. Seront à disposition : une fontaine d'eau potable, des tables, des bancs pour le repos et un espace jeux. Un éclairage doux accompagnera le cheminement et les différents espaces. Même un terrain de pétanque est prévu pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes.

Les travaux ont donc commencé comme prévu au planning, à l'automne. Ils ont été interrompus fin novembre par le froid et la neige.

Le terrassement est fait. La construction des murs est pratiquement terminée. La couleur des pierres est en harmonie avec celle du massif de la Croix des Têtes qui surplombe le village.

Espérons que les intempéries ne retarderont pas trop la reprise du chantier.

Maître d'œuvre : Willem Den Hengst et associés
Terrassement, bordures, enrobés et réseaux : TP Manno



Maçonnerie paysagère : Martoia BTP et SARL Durand Philippe

Travaux d'espaces verts et plantations : EVS

Le coût prévisionnel : 374 575 € TTC.

Les subventions accordées sont les suivantes :

- * **Région Auvergne Rhône Alpes :** 50 000 €
- * **Département de la Savoie :** 20 000 €
- * **Tunnel Euralpin Lyon Turin :** 34 500 €

Nous remercions les différents organismes qui nous ont apporté leurs aides financières.

ECOLE DE ST MARTIN ET INFORMATIQUE :

Utiliser l'informatique aujourd'hui à l'école devient une nécessité, compte tenu de l'évolution technologique actuelle de notre société. L'informatique, pour ne parler que d'elle, pénètre tous les corps de métiers d'où la nécessité d'un apprentissage depuis le plus jeune âge.



L'école ne peut donc pas rester en dehors de cette évolution. L'informatique ne remplacera jamais la maîtresse, mais pour elle, c'est un précieux auxiliaire, une ressource supplémentaire d'aide à l'enseignement.

L'école était dotée depuis des années d'ordinateurs fixes. Le conseil municipal a rapidement remplacé ceux-ci par des portables et cette année, il a décidé l'achat de 6 nouveaux PC.

Des vidéoprojecteurs ont été installés à l'école en fixe au plafond par le personnel communal ; un par salle. Pour utiliser un vidéo-projecteur, couplé à un ordinateur sous la direction du professeur des écoles, il est nécessaire d'avoir une surface de projection d'où l'achat de trois écrans.

Le support d'une grande image pour toute la classe est une condition optimale de travail par rapport à un écran d'ordinateur pour 2 élèves ou une photocopie chacun.

Lors d'un exercice, toute la classe profite d'une explication en visualisant la même image, le même exercice. Le professeur peut rythmer différemment son discours, se rendre plus disponible et les documents affichés à l'écran permettront de mieux capter l'attention des élèves par rapport à un discours classique oral.

Le conseil municipal essaie d'aménager au mieux l'école pour un meilleur confort de travail des élèves et des professeurs. Tout le matériel informatique, achat et maintenance, est à la charge de la commune.

Dans un autre domaine plus basique, le four, pour cuire les gâteaux faits en classe de maternelle, a été remplacé et un lave-vaisselle a été installé pour rendre plus aisées les tâches au périscolaire.

Cette année l'école a décidé de remplacer les sorties de ski de fond par du ski de piste plus onéreux. En conséquence, le conseil municipal a décidé l'attribution d'une subvention complémentaire de 2 000€.

LES DRAINS :

Les Encombres, lieu privilégié pour la randonnée, abritant les alpages et les chalets, chemin de communication avec la vallée des Belleville, sont un endroit de rêve, malheureusement soumis à un glissement de terrain.

Après la seconde guerre mondiale, des drains empierrés ont été construits afin d'évacuer l'eau et de lutter contre le phénomène géologique ; ouvrages régulièrement entretenus par les agriculteurs et les bergers. Puis vint la déprise agricole, l'abandon des terrains et des collecteurs, la déformation des sentiers, de la route de la Planchette et des bâtiments qui composent le hameau.

C'est pourquoi dans les années 90, le Conseil Municipal, avec l'aide de l'Office National des Forêts, a sensibilisé l'Etat et obtenu des subventions afin de restaurer les drains à l'abandon.

Depuis, pratiquement chaque année, sous maîtrise d'œuvre RTM, des travaux sont entrepris.

En 2017, c'est dans le secteur aggloméré de la Planchette qu'ils ont eu lieu.

C'est ainsi que nous pouvons atténuer le glissement de terrain et limiter les effets sur le patrimoine privé ou public (lézardes sur les bâtiments, déformation de la route, des sentiers ou de la conduite forcée..).

Travaux exécutés par l'Entreprise Yoan TP

Coût des travaux + maîtrise d'œuvre : 43 725 €

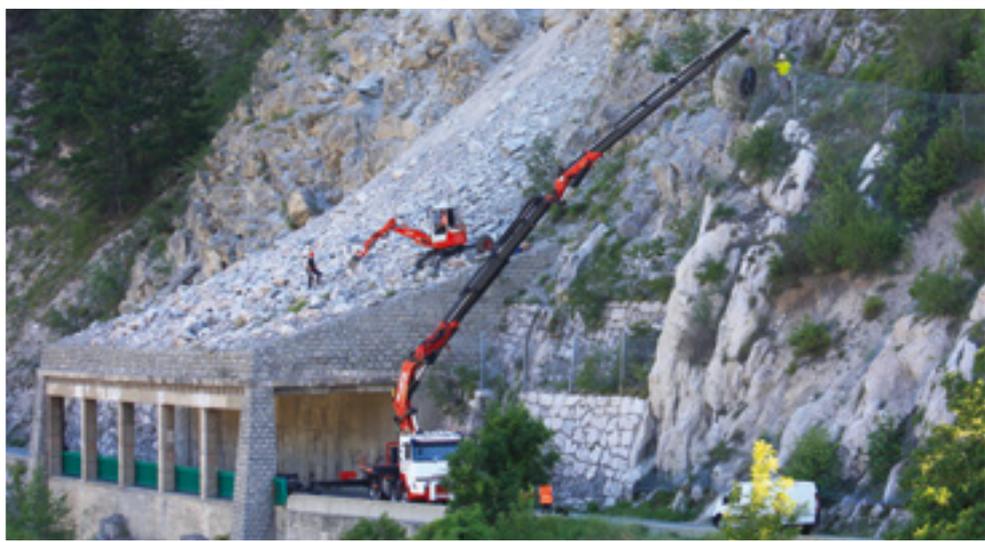
Subvention de l'état : 20 053 €

AUTRES TRAVAUX :

Suite à de nombreuses chutes de pierres, la casquette du Poulard, passage aménagé sur la route entre la Porte et le chef-lieu, débordait. Des rochers étaient en équilibre sur les bords de celle-ci.

A la demande des utilisateurs du CD219, la commune a sollicité le TDL Maurienne (Territoire de Développement Local) pour un nettoyage, enlèvement des rochers et gravas.

Ce travail a été effectué, à l'aide d'une pelle araignée, au mois de mai.



SOUVENIRS DU PASSÉ



Dans l'édition de l'année précédente, nous vous avons informés que la plupart des chapelles du village de St Martin avaient été restaurées, soit extérieurement, soit intérieurement. Ces travaux particulièrement importants, étaient décidés par la commune.

Des sas intérieurs ont été réalisés au moyen de grilles dans les 7 chapelles principales. Les portes de ces édifices pourront ainsi rester ouvertes durant la journée, pendant les périodes propices aux visites et permettront à chacun de pouvoir admirer les intérieurs et le mobilier.

Notre commune, pour ceux qui l'ignoreraient, se situe sur le chemin du pèlerinage de St François d'Assise en Italie. Le point de départ en France est à Vézelay, dans l'Yonne. Chaque année, des centaines de pèlerins traversent à pied notre village et y font souvent halte. Une incitation à la visite du patrimoine religieux pourra à présent être proposée à ces personnes. Elle était limitée jusqu'à présent à l'église.

Sur le territoire, il est envisagé de mettre en place une signalétique particulière, afin de diriger le public intéressé vers ces chapelles, mais aussi vers les oratoires et autres lieux remarquables de la commune.

Dans le cadre du développement touristique qui devrait être initié prochainement par la communauté de communes, les informations sur la richesse de notre patrimoine pourront ainsi être diffusées et ne plus rester confidentielles.

Si plusieurs bâtiments ont dû être l'occasion d'importants travaux, il a fallu constater malheureusement que les objets et le mobilier intégrés étaient quelquefois en mauvais état, dégradés par le temps, les intempéries et différents nuisibles (champignons, insectes, vers ...)

Depuis plusieurs mois, des travaux de restauration, souvent délicats, de nettoyage, de remise en peinture, vernissage ou traitement

sont entrepris, afin de prolonger la vie de ces objets et leur redonner le lustre les remettant en valeur aux yeux des visiteurs.

Pour exemple, des bras de lumière placés dans la chapelle du cimetière sont particulièrement intéressants, puisqu'en bois et plâtre sculptés. Ces objets étaient fortement écaillés, des rosaces ou doigts avaient en partie disparu. Il a donc fallu remouler, gratter, repeindre certaines parties dont les couleurs étaient entièrement dégradées.

Les cadres des tableaux de la chapelle de La Salette ont été redorés, les bancs et prie-dieu ont reçu un traitement contre les attaques de vermine. De la popotte (lotion qui nettoie et redonne de la brillance) a été utilisée pour rénover le bois.

Actuellement, les grandes statues de la chapelle de la Miséricorde sont en cours de restauration, travail long et très important, avec moulage de certaines parties disparues et réfection des peintures. On peut aussi constater que certaines peintures ont été refaites en partie à plusieurs reprises et dans des tons différents !

Les dégradations des objets et du mobilier ont plusieurs causes, souvent l'humidité, l'air, mais aussi les produits utilisés jadis, la qualité ne supportant pas toujours les intempéries et la lumière, contrairement aux méthodes plus adaptées que l'on peut mettre en œuvre aujourd'hui.

L'année passée, il a fallu remplacer un certain nombre de vitrages cassés. En l'absence de ces carreaux, le vent, la pluie et les oiseaux pénètrent et occasionnent des dégradations, voire de la casse ! Les chapelles ne sont pas les seules à avoir retenu notre attention. Les oratoires qui étaient également délaissés depuis longtemps ont reçu la restauration nécessaire par nos employés communaux.

De plus, une superbe statue de St Roch, sculptée sur bois par Christophe Chappellaz, a été déposée dans l'oratoire situé au bord de la route de la Balme. Un grand merci à notre artiste demeurant à La Porte.

Beaucoup de travail reste encore à réaliser, notamment le nettoyage des décorations et du mobilier qui mettrait en plus grande valeur le patrimoine de notre commune. Un grand merci à un adjoint au maire qui s'investit, à titre personnel, tout au long de l'année, dans la restauration du patrimoine !!



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE SMLP

L'accueil périscolaire de SMLP a ouvert ses portes à l'aube de la rentrée scolaire de 2012. Cet accueil a été mis en place par le conseil municipal pour répondre à une forte demande des familles mais aussi attirer de nouveaux habitants sur notre commune.



Cet accueil représente un véritable enjeu du développement local. Pour la plupart des familles, il est difficile de concilier vie professionnelle et vie familiale. Les parents travaillent souvent loin de leur domicile. Leurs horaires de travail ne sont pas flexibles et ne coïncident pas avec ceux de l'école. Ils n'ont pas forcément de famille ou de proche à proximité directe pour prendre le relais. Le temps des enfants est en profond décalage avec celui des parents et c'est un vrai sujet de préoccupation pour ces derniers car le bien-être de leurs tout-petits est primordial. L'accueil périscolaire constitue donc un service important rendu aux familles et contribue aussi à l'attractivité de notre commune.



L'accueil périscolaire accueille régulièrement ou occasionnellement tous les enfants scolarisés à l'école de SMLP le matin avant la classe, le midi et le soir après la classe. L'accueil est ouvert 4 jours par semaine les lundis, les mardis, les jeudis et les vendredis (hors vacances scolaires). Il accueille les enfants de 07h30 à 8h30 le matin, de 11h30 à 13h30 le midi et de 16h30 à 18h30 le soir.



Dès sa création, un règlement intérieur de ce service a été rédigé. Ce règlement définit les conditions de fonctionnement et de prise en charge des élèves, les tarifs et les modalités d'inscription. Depuis 2012, Christine Parizet assure le bon fonctionnement de ce service en tant qu'agent d'animation. Aimée Morin et Emilie Gros, ATSEM à l'école maternelle, viennent à tour de rôle en renfort durant les pauses méridiennes, le nombre d'enfants étant plus important sur cette tranche horaire. Question fréquentation, les effectifs affichent une nette augmentation depuis la fin de l'année scolaire 2016/2017. On enregistre notamment une progression de 27 % pour la pause méridienne durant laquelle l'effectif peut parfois atteindre 25 enfants.



Situé dans l'école, le service dispose d'une salle aménagée au rez-de-chaussée, laquelle jouxte la salle d'activité et la cours de récréation. La restauration des enfants se fait donc sur place à partir de repas confectionnés par les familles. Ainsi, les enfants qui mangent à la « cantine » apportent leur repas le matin, lors de l'accueil périscolaire de 7h30 ou à la rentrée des classes de 8h30. Leur repas est recueilli par Christine Parizet puis conservé dans un frigidaire prévu à cet effet. Deux micro-ondes et un lave-vaisselle complètent la panoplie du service. En dehors des temps de repas, les enfants peuvent profiter des lieux pour jouer, discuter, se détendre ou faire leurs devoirs en autonomie.

Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire c'est passer d'un univers à un autre, de l'école à la famille ou de la famille à l'école. C'est un lieu de plus dans sa journée et un nouveau temps en collectivité. Les conditions d'accueil sont donc des éléments très importants pour que ce moment d'accueil soit agréable et ne soit pas vécu comme trop long. Z., élève de 9 ans, fréquente l'accueil depuis septembre 2017. Il résume son vécu en quelques mots : « J'aime tout dans le périscolaire ! ». Il est heureux de partager sa pause déjeuner avec ses camarades. C'est un moment privilégié pour lui. Ses copines lui ont appris à fabriquer des origamis et grâce à Christine, il a pris goût aux jeux de société.

Les parents intéressés pourront télécharger les tarifs et le dossier d'inscription à partir du site internet de la mairie. Un tarif préférentiel est appliqué à partir du 2nd enfant.

Avis aux généreux donateurs :

Les enfants ont à leur disposition un certain nombre de jeux, soit apportés par Christine, soit achetés par la commune. Si vous avez des jeux de société et des livres en bon état, chez vous, qui ne servent plus, n'hésitez surtout pas en faire don à l'accueil périscolaire, en les déposant à la mairie.

TOUT EN COULEUR

En juillet dernier, la commission départementale des maisons fleuries a arpenté les rues de notre commune et de ses hameaux à l'instar des années précédentes.

Aucun décor particulier n'a été récompensé cette année par le jury départemental, les règles étant qu'une même maison ne peut recevoir de prix que tous les 3 ans.

Les membres du jury ont beaucoup apprécié la diversité du fleurissement des propriétés et ont témoigné, par des félicitations et encouragements, les efforts que prodiguent nos employés communaux afin de renouveler chaque année les décors et couleurs des plantations publiques ; merci à Stéphane, Jean François, Daniel et nos jeunes auxiliaires pour l'attention qu'ils portent à l'entretien de ces créations.

Cependant, la commune tient à poursuivre sa reconnaissance envers les personnes qui apportent un embellissement de nos rues, par une aide modeste d'encouragement.

- | | | | | |
|------------------------|----------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| Colette ASSIER | Alain DELÉGLISE | Odile MICHELAND | Jean RATEL | Raymonde THIMEL |
| Alain BUISSON | Michel DELÉGLISE | Yves OLIVETTO | Daniel RICHARD | |
| Morgane CHAUMAZ | Azédine LAOUACHÉRIA | Henri RATEL | Philippe ROSAZ | |



Sébastien URSELLA
 Directeur Général
 06 62 94 24 32

Le Collombet - 73660 LA CHAPELLE
 Tél 04 79 69 75 67 - Fax 04 79 69 75 74
 www.mauro-btp.com - Courriel : ursella@mauro-btp.com



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le 13 décembre, nous vous accueillons dans de nouveaux locaux à côté de l'église. La bibliothèque a été fermée une semaine afin de déménager. C'est grâce aux bénévoles et aux employés

municipaux que nous avons pu transporter tous les livres et étagères dans notre nouvelle salle.

Cette bibliothèque, très lumineuse, est de plain-pied ce qui facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite. De plus nous disposons d'un vaste parking.

Avant ce déménagement, nous avons suivi une journée de « désherbage » dans notre bibliothèque organisée



par Savoie Biblio. La formation était animée par une bibliothécaire de Lyon et nous étions une douzaine de personnes de Savoie et Haute Savoie.

Le désherbage consiste à retirer des rayons un certain nombre de documents suivant des critères de sélection : l'âge du livre, la date de son dernier prêt, l'usure, la fraîcheur de l'information.....

Cette opération permet d'offrir des collections régulièrement renouvelées, attrayantes et en bon état. La bibliothèque doit proposer aux usagers des informations fiables, pertinentes surtout pour les documentaires.

Les livres retirés des rayons peuvent être stockés dans une réserve, donnés à des associations, vendus à des particuliers ou en dernier lieu détruits si le livre est trop détérioré.

Le désherbage permet aussi de gagner de la place, de faire une révision de chaque secteur de la bibliothèque pour déceler les lacunes dans certains domaines.

Cette opération se fait, bien entendu, avec l'accord de la commune.

ANIMATIONS FAITES EN 2017 :

« Premières pages » :

Pour souhaiter la bienvenue à tous les petits savoyards nés ou adoptés dans l'année 2016, le département de la Savoie avec le soutien du ministère de la culture et de la Caisse d'Allocations Familiales leur offre un livre. Une opération pour sensibiliser les familles au plaisir de la lecture et favoriser la complicité parent-enfant autour du livre et dès le plus jeune âge. Plusieurs enfants de St Martin ont pu bénéficier de cette initiative.

« Ecole » :

Durant toute l'année scolaire nous accueillons les 3 classes de l'école un lundi par mois.

Rappel :

Adresse : 15, les jardins de la cure, 73140 St Martin-de-la-Porte

Courriel : bibliotheque-smlp@orange.fr

La bibliothèque est ouverte les mercredis et vendredis de 17h à 19h. Le prêt est gratuit jusqu'à 18 ans et de 6 euros par an pour les adultes.

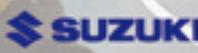
Maurienne Automobile Diffusion Dépannage 24H/24

La passion automobile

06 08 68 70 58

E-mail : rapidauto73@wanadoo.fr

Agent officiel 

Représentant 

Z.I. Les Plans , B.P. 01
73301 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE CEDEX

Tél: 04 79 64 43 10 - Fax: 04 79 64 25 22

MARCEL BOIS : PRÊTRE ET TRADUCTEUR. REGARD SUR L'ALGÉRIE

« Né en 1925, je suis originaire d'un petit village montagnard, St-Martin-la-Porte, en Savoie. A la fin de mes études secondaires, peut être à la faveur de certaines lectures, j'ai tourné un regard vers la carrière militaire. Heureusement, cette tentation a été vite dissipée grâce au conseil de mon prof de philo qui m'a fait envisager des pistes plus ouvertes, plus pacifiques. Finalement je me suis orienté vers les études théologiques, en France d'abord, puis en Tunisie, où j'ai été ordonné prêtre en 1950 à Carthage, avec quelques dizaines de confrères.



On m'a alors envoyé à l'université de Strasbourg pour y préparer une licence de lettres. J'ai eu là-bas l'occasion d'un premier contact avec les Algériens dans une équipe de cours du soir pour les travailleurs émigrés. Dans les années suivantes, en région parisienne, j'ai enseigné le français aux élèves de seconde et première d'un petit séminaire. A cette époque, la lecture des premiers ouvrages de Mohamed Dib et de Mouloud Feraoun entretenaient en moi une certaine nostalgie de l'Algérie. Mais, malgré tous mes rêves, je me voyais confiné dans l'Hexagone. Finalement, j'ai obtenu d'être nommé en Algérie, en 1958. Mes responsables m'ont envoyé faire 2 ans d'arabe à Tunis, puis une année au Liban.

A mon arrivée à Alger, en 1961, j'ai été chargé de la Revue de presse Maghreb-Proche Orient. Ce travail m'a ouvert un regard sur l'histoire du pays et ses activités culturelles.

A partir de 1962, j'ai été appelé dans plusieurs lycées pour remplacer les professeurs absents. En 1969, le proviseur du lycée El Mokrani, à Ben Aknoun, m'a offert un plein temps qui durera jusqu'à la retraite, en 1986. C'est ce qui m'a conduit à la traduction littéraire. En 1973 j'ai traduit Rih El Djanoub, le Vent du Sud et ensuite quatre autres romans du même auteur. J'ai rencontré Tahar Ouettar dont j'ai traduit 2 romans entre 1977 et 1981 ainsi que deux romans de Brahim Sadi.

Entre 2006 et 2012, Waciny Laredj m'a confié la traduction de 6 de ses livres.

Je parlerais volontiers du bonheur de traduire. Les hommes qui s'expriment dans une autre langue que la nôtre représentent une part d'humain que nous ne posséderons jamais. Et c'est enrichir notre vision du monde que de faire partager ces richesses par la traduction.

La traduction prend une importance particulière en Algérie. Déjà en 1969 A Mazouni lançait un appel à ceux qui ont la chance de connaître plusieurs langues : « Par leur fonction de traducteurs et d'interprètes, ils assureront enfin les indispensables communications intellectuelles entre hommes voués à s'entendre parce qu'ils sont avant tout, les fils d'une même terre, à défaut, hélas, d'être les fils d'une même culture. »

Aujourd'hui le nombre des écrivains algériens augmente, en arabe, en tamazight et en français. Il y a du travail en perspective pour une nouvelle génération de traducteurs. »

-BUFFARD SOS **CHAUFFAGE & SANITAIRE**
CLIMATISATION - REGULATION
ENERGIES NOUVELLES

Salle d'exposition 300 m²

Rue du 8 Mai 1945
BP 71 - ZI Le Parquet
73302 ST-JEAN-DE-MAURIENNE CEDEX 02
Site: 078 720 366 0000

Tél. : 04 79 64 03 22
Fax : 04 79 83 21 16
E-mail : contact@buffard-sas.com
www.buffard-sas.com

MESSAGE DE LA POSTE

Comme chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- **Les boîtes aux lettres doivent être impérativement positionnées en bordure de voie publique**
- **L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.**

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance, de votre collaboration.

La Directrice d'établissement



LE PACS : DEPUIS NOVEMBRE RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE !

Instruits au Tribunal d'Instance ou chez le notaire jusqu'ici, les PACS (Pactes civils de solidarité) sont enregistrés à la mairie de son domicile depuis le 1^{er} Novembre. Cette mesure est destinée à moderniser la démarche.

Au revoir le juge, bonjour l'officier d'état civil.

Désormais, les St Martenins désireux de se pacser n'auront plus qu'à passer à la mairie pour signer leur convention de Pacs. Ce changement intervient dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle qui délègue certaines compétences aux communes.

En pratique, hormis le lieu, l'essentiel ne change pas : les partenaires doivent faire enregistrer une convention et signer conjointement une déclaration de conclusion de Pacs. La liste des pièces à fournir pour compléter le dossier reste inchangée

(voir : www.service-public.fr) Il suffira ensuite de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie pour déposer son dossier et faire enregistrer le Pacs.

EIFFAGE
ROUTE
TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS
Agence de SAINT-JULIEN-MONTDENIS
ZA du pré de Pâques
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
Tél. 04 79 59 81 03
www.eiffageinfrastructures.com
SAVOIR FAIRE
LA DIFFÉRENCE

PRO & Co 600m²
D'EXPOSITION
Alain RATEL
Zone Commerciale Matussière
FOURNEAUX/MODANE
Tél. : 04 79 05 11 24
www.procie-modane.com
**ELECTROMENAGER LITERIE
MULTIMEDIA CULINAIRE**
SERVICE APRÈS-VENTE

TÉLÉTHON 2016

En 2016, des bénévoles ont participé au téléthon. Comme les autres années, ils ont pétri, cuit et vendu du bon pain du pays, agrémenté de vin chaud au four communal.

La collecte faite lors de cette manifestation a rapporté **1.294 €**. Les dons personnels des administrés, soit en composant le **3637** soit par internet, se montent à **640 €**.

Au total la commune de St Martin a versé la somme de **1.934 €** à l'AFM-Téléthon. La collecte nationale a atteint la somme de **92.740.769 €**.

Cet engagement solidaire de la population va permettre à l'association AFM-Téléthon de poursuivre son combat contre les maladies neuromusculaires et plus généralement contre les maladies rares.

Ce combat se mène sur tous les fronts, depuis le diagnostic jusqu'à la recherche, le développement de thérapies nouvelles et la production de médicaments. Ces thérapies innovantes profitent de plus en plus à des maladies courantes (des yeux, de la peau, du cœur, du sang etc...).

L'AFM Téléthon soutient aussi les malades et leur famille.

L'AFM et la municipalité remercient toute l'équipe de bénévoles, qui crée une belle animation dans le quartier de l'Eglise et les généreux donateurs pour que perdure cette belle initiative.



ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE FONTAINE BOUREAU

L'Association Foncière Pastorale organisera une assemblée générale dans le courant de l'année.

Venez nombreux et surtout en cas d'empêchement faites passer votre pouvoir à la personne de votre choix.

Pour faciliter l'envoi des convocations et si vous en avez une, transmettez-nous votre adresse mail via la boîte de l'AFP : afpfontaineboureau@gmail.com

MERCI



SARL ALLAMANNO

ISOLATION INTERIEURE & EXTERIEURE

ISOLATION ECOLOGIQUE

PLATRERIE - PEINTURE

FAUX PLAFONDS DEMONTABLES



Centre d'Affaires et de Ressources - Av. d'Italie
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Email : sarllamanno@orange.fr

Tél. 06 22 30 61 36 - Fax 04 79 64 18 43

LA FERME DES AUBRACS

Vous avez peut-être eu l'opportunité de croiser de belles vaches Aubrac entre avril et novembre, entre Saint-Martin-la-Porte, Beaune et les Alpagnes de Beaune (au-dessus de la chapelle Sainte Marguerite). Ces jolies montagnardes originaires du massif central sont élevées par le GAEC Colly/Charrier de Saint-Michel-de-Maurienne. Depuis 2016, le GAEC utilise en effet une partie des parcelles de l'AFP Fontaine Bourreau de Saint-Martin-la-Porte.

Sylvain Colly et Noémie Charrier élèvent 45 vaches de race Aubrac. Ils bénéficient de l'appellation viande bio ce qui leur demande beaucoup de travail pour répondre aux exigences de cette charte : soins aux animaux, amélioration des prairies par méthodes mécaniques... Sylvain et Noémie répondent aussi au souhait de l'AFP d'entretenir les parcelles touchées par la friche. Le travail d'épierrement et de défrichage leur demande beaucoup d'efforts mais permet de retrouver des parcelles entretenues.

Sylvain Colly est originaire d'Aussois et Noémie Charrier de Bonneval sur Arc. Ils incarnent tous deux l'esprit Montagne, entre activité agro-pastorale, pratique professionnelle des sports de montagne et un profond attachement à leurs racines.

Dotée de multiples cordes à son arc, Noémie, âgée de 36 ans, est actuellement monitrice de ski sur la station



d'Aussois. Avant de reprendre la ferme communale à Saint-Michel en 2011 avec Sylvain, elle a successivement enseigné quelques années au sein de l'éducation nationale puis tenu le rôle de gardienne du refuge du Carro, au-dessus de Bonneval sur Arc. Elle dispose d'un don sans égal pour transmettre et partager ses connaissances et sa passion du métier d'éleveur.

Berger dans sa prime jeunesse, Sylvain a toujours rêvé de devenir éleveur. Il ne ménage pas sa peine pour gérer à la fois la ferme et son travail de pisteur secouriste sur Aussois l'hiver. Le métier lui a aussi permis de devenir maître-chien d'avalanche avec Calu, un sympathique Border collie pluri-actif comme son maître.

ZÉRO PESTICIDE

A compter du 1er janvier 2017, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit* que l'Etat, les collectivités territoriales ainsi que les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des lieux de promenade accessibles ou ouverts au public, en dehors des exceptions prévues par la loi.

Les conséquences de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics ont un impact direct sur les écosystèmes : qualité de l'eau, régénération des sols, pollinisation des plantes, qualité de l'air etc... La préservation de la santé publique et de l'environnement est une priorité pour les collectivités territoriales.

Pour la majorité des habitants, la présence d'une biodiversité ordinaire, au pied des arbres et sur le long des routes et des chemins, évoque un manque d'entretien, en lien avec une perception négative (« les mauvaises herbes »).

La solution est d'envisager les plantes spontanées comme un élément de la nature, afin qu'elles soient acceptées sur le terrain urbain.

Ces décisions ne sont pas sans conséquences sur le travail des agents communaux. Désormais, dans la commune de Saint-Martin-la-Porte, le désherbage se fait par arrachage manuel ou fauchage des mauvaises herbes le long des routes et des chemins. Bien entendu, au bout d'un certain temps, elles repoussent, toutes ragaillardies.

Le lieu le plus crucial est le cimetière avec zéro produit phyto.

Auparavant, après aspersion de produit phyto en juin et séchage des plantes, les jeunes embauchés l'été, plus un agent communal, faisaient un nettoyage complet du

cimetière, soit : arrachage des mauvaises herbes séchées, plus nettoyage des tombes non entretenues.

A partir de cette année, les jeunes n'assurent plus que le nettoyage des allées. Il faut arracher manuellement toutes les mauvaises herbes, travail long et fastidieux. Il est donc demandé plus d'indulgence aux visiteurs et surtout aux propriétaires des tombes d'assumer le nettoyage de celles-ci, ainsi que la récupération des chrysanthèmes séchés, sans attendre le 1er novembre de l'année suivante. Les tombes et les espaces inter-

tombes requièrent un entretien régulier, synonyme de dignité et de respect pour les défunts.

Nous comptons sur l'indulgence et en même temps sur l'investissement de chacun pour que le cimetière reste un lieu décent de recueillement.

*Au 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques seront interdits aux particuliers. En cas de danger sanitaire, les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel.

COLLECTIF CONTRE LA RÉOUVERTURE DE LA CARRIÈRE DE CALYPSO

En novembre 2015, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire de ST MARTIN LA PORTE à signer un contrat de foretage avec la Société Granulats VICAT, par lequel la Commune cède à cette Société le droit d'exploiter la parcelle communale E 2803, lieu dit « le Clou », condition indispensable pour réaliser son dossier de demande de réouverture de la carrière, fermée depuis 2011.

En décembre 2016, lors d'une séance du conseil municipal, la Société VICAT vient présenter son projet. Il est prévu d'extraire 11,5 millions de tonnes de matériaux sur 30 ans, soit 4 fois plus que le volume exploité depuis l'origine de la carrière... Pour s'opposer à ce projet désastreux, qui viendrait empirer les nuisances actuelles

(Lyon - Turin, carrière de St Félix, Héliport, station d'épuration, autoroute, dépôts importants d'inertes...), en terme de poussières, nuisances sonores, visuelles et d'augmentation du trafic poids lourds, un groupe d'habitants s'est constitué en Collectif, pour alerter et faire réagir la population.

Actions menées

- * mise en place de pancartes et banderoles
- * pétition manuscrite ayant recueilli 421 signatures dans le village
- * pétition en ligne, sur le site change.org qui obtient à ce jour 564 soutiens

- * article dans le journal « La Maurienne » ; quant au Dauphiné Libéré, il a refusé de passer l'article
- * rencontres avec le Président de la Communauté de Communes Maurienne Galibier, le Président du Syndicat des Pays de Maurienne, le Sous-Préfet
- * courriers aux Maires de la Vallée
- * participation au Forum des Associations.

Suite au courrier envoyé par le Collectif, le conseil municipal s'est prononcé contre ce projet à l'unanimité moins 3 abstentions, le 30 juin 2017.

Contrairement à ce qui avait été présenté par VICAT, le Sous-préfet nous a informé que les matériaux étaient prioritairement destinés aux bassins Chambérien, albertvillois voire grenoblois, et non pas au Lyon - Turin qui doit s'auto-alimenter.

D'autre part, il avait été annoncé une extraction annuelle de 500 000 tonnes maximum après les 5 premières années d'exploitation ; or, dans le dossier déposé à la Préfecture, VICAT annonce 800 000 tonnes par an, avec la création d'une nouvelle bande transporteuse transvallée pour alimenter le chantier du Lyon-Turin !!!???

VICAT demande également à exploiter une importante zone de stockage provisoire de matériaux, de produits minéraux et de déchets non dangereux inertes, sur 2 à 3 ha.



Le 3 août 2017, lors du conseil municipal, il est fait lecture du rejet du dossier de VICAT par la DREAL. Le dossier étant incomplet, VICAT doit en présenter un nouveau.

Le Collectif va solliciter une audience auprès de la DREAL (service instructeur pour la Préfecture) afin de faire le point sur le dossier et de présenter ses inquiétudes.

Compte tenu des antécédents lors des exploitations précédentes et du non respect des engagements des

carriers, il faut se mobiliser pour obtenir la fermeture définitive de ce site et préserver notre environnement, notre santé et notre cadre de vie, déjà lourdement impactés.

Pour notre commune qui fait des efforts actuellement pour embellir notre cadre de vie, pour nous, pour nos enfants... trop c'est trop

Le Collectif des habitants de St Martin la Porte contre la réouverture de la carrière de Calypso

Info de la Mairie

La parcelle 2803 (730 m²) n'est pas indispensable mais donne sa cohérence au projet en termes d'exploitation, réaménagement et accès au gisement (possibilité de passer sur la parcelle).

Elle ne devrait pas ou très peu être touchée par l'extraction mais permet de lisser la bande réglementaire de 10 m en évitant un angle rentrant dans l'exploitation qui rend plus difficile l'exploitation du gisement situé plus bas.

Info de la Société Vicat

Normalement le chantier du TELT devrait recycler une grande partie des déblais issu du creusement des tunnels mais nous avons demandé de pouvoir monter à jusqu'à 800 KT au cas où la géologie ne soit pas celle attendue et ainsi nous donner la possibilité de répondre aux marchés de travaux pour fournir des granulats pour le chantier du TELT jusqu'à 500.000 t/an moyen (avec des pics de 800.000 tonnes).

Dans ce cas chaque tonne produite sur le site de calypso économisera des tonnes/km dans la vallée. 800.000 t/an, ce sont 27.000 allers/retours de semi-remorques économisés dans la vallée avec le bilan carbone et la pollution aux particules de type PM10 et Pm 2.5 que cela implique sans parler de la sécurité routière.

Le dimensionnement du projet est anticipé avec un tonnage très fort si le besoin s'en fait sentir, si le tunnel est auto suffisant nous ne dépasserons jamais les 100 KT / an, comme actuellement ce qui nous permettra de répondre aux besoins locaux.



Etat initial et zone extraite en phase 1 (en rouge)

Légende : L'étoile jaune situe la parcelle 2803.

Mail : laurent.dompnier@dompnier-electricite.fr
Téléphone : 04 79 64 01 33
Fax : 04 79 83 20 71

Sarl Jean Dompnier et Fils ELECTRICITE GENERALE

BATIMENT - INDUSTRIE - MAISON INDIVIDUELLE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE - DEPANNAGE
ALARME INCENDIE + ANTI-INTRUSION
CABLAGE INFORMATIQUE - CLIMATISATION

ZA DES GLAIRES BP 51 73300 PONTAMAFREY

Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918, à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez le feu. Un conflit de quatre ans et demi s'achevait alors.

En ce jour du 11 novembre, depuis la loi de 2012, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. A ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre Mondiale, lors des guerres de colonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire, lors des opérations extérieures, partout dans le monde.



A Saint-Martin, la cérémonie du 99^e anniversaire de l'armistice de 1918 a été synonyme d'hommage unanime. Les anciens combattants et leur porte-drapeau, conduits par Maurice Blaix, le maire, des conseillers municipaux et une population nombreuse, étaient réunis autour du monument. Les enfants de l'école, depuis les petits de maternelle jusqu'aux grands du cm2, ont entonné en

choeur la Marseillaise avec sérieux et application. Merci aux trois institutrices de s'investir chaque année pour cette manifestation.

Après la cérémonie, l'auberge était trop petite pour accueillir tous les participants à qui étaient proposés vin et chocolat chaud.

LES ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE

Commemoration du décès accidentel des enfants de la Porte en 1944.

Réunie au Pas du Roc ce 23 mai, la population de Saint-Martin s'est souvenue du terrible accident qui a endeuillé le village et plus particulièrement le hameau de la Porte.

Le mercredi 24 mai 1944, il y a 73 ans, pendant la seconde guerre mondiale, s'est produit un drame effroyable sur le Poingt, à la Porte, rappelle Marie Thérèse Bois avec, à ses côtés, Mme Jeanne Ratel, dernier témoin de cette tragédie.

Cet après-midi-là, Jeanne Ratel et Lisa Bois gardent leurs vaches qui pâturent sur le replat.

A la sortie de l'école, 4 enfants :

Louis Albrieux (14 ans)

Séraphin Albrieux (8 ans)

Fernand Excoffier (8 ans)

Jean Ratel (9 ans)

emmènent leurs chèvres, comme tous les jours, sur le Poingt.

A cette époque, pas de tablettes, pas de smartphones, pas de télé. Il fallait aller « en champ aux chèvres ». En chemin, ils sont rejoints par René Ratel (15 ans).

Lui, c'est un grand, il a déjà son certificat d'études en poche.

Quelques jours auparavant, les jeunes ont trouvé des obus abandonnés par les Allemands, et le 24 Mai, ils partent avec leurs chèvres et les munitions pour s'amuser un peu.





Ils ignorent la dangerosité de ce matériel.

Arrive aussi Gaston Bois (le grand-père de Tristan, scolarisé à l'école de Saint Martin) fils de Lisa, animé d'une folle envie d'aller jouer un peu plus haut avec ses copains. Sa mère met un frein à son désir ce qui lui vaut d'avoir la vie sauve.

* « Tu resteras là, avec Jeanne pour garder les vaches ! »
Et Gaston obéit gentiment.

Un temps se passe, et soudain Jeanne et Gaston entendent une énorme détonation, puis plus rien. Le grand silence.

Gaston court sur la crête et voit le désastre : tous ses copains sont allongés, baignant dans leur sang.

Alors Jeanne et Gaston vont donner l'alerte. Le maire, Joseph Dubois et les gendarmes arrivent rapidement. Après constat, les corps des jeunes enfants sont transportés à la chapelle Sainte Anne, à la Porte.

Le jour de la sépulture - quelques personnes de St Martin s'en souviennent - la vallée de la Maurienne a subi un bombardement. Les nombreux participants

à la cérémonie se sont cachés dans les fourrés au Tour-nafol, près de l'abri bus actuel. Au drame communal s'en ajoutait un autre. »



Mme Jeanne Ratel avec sa canne.

Après la guerre, sur le lieu même de l'accident, Jeannot Troccaz, un jeune de la Porte, a érigé un monument en forme d'obus, toujours fleuri, entretenu et visité.

Cabinet	GEOMETRES-EXPERTS
	Bornage - Division - Aménagement foncier
GE-ARC	Lotissement - Copropriété - Diagnostics immobiliers
Y. CHRETIEN - J. DUPONT	Topographie - Nivellement de précision
14 Av République - 73140 St Michel de Mèze	Implantation - Auscultation d'ouvrage
St Michel de Mèze	Tél 04-79-56-54-63 Fax 04-79-59-21-49
	Mail: ge-arc.geometres@wanadoo.fr

Maurienne
informatique M2i

04 79 64 21 65 - m2i73@wanadoo.fr

Jeanne a bien voulu nous raconter ce triste épisode de sa vie, resté gravé au fond de sa mémoire.

Le mardi après-midi, veille de l'anniversaire, des élus du conseil municipal, les anciens combattants et leur porte-drapeau, les écoliers et leurs maîtresses, les familles des jeunes enfants et une foule nombreuse de Saint-Martin se sont recueillis sur les lieux.

Au clairon, Paul Gros a interprété les sonneries d'usage.

Le maire a rappelé que « si certains pensent que cela appartient au passé et qu'il faut tourner la page, au contraire, pour que de telles horreurs ne se reproduisent plus, il faut entretenir la mémoire. » Il a remercié les enseignantes d'avoir amené les élèves. La journée était belle, le soleil brillait, les enfants et leurs accompagnatrices en ont profité pour faire une grande promenade sur le Pas du Roc.



Famille des petites victimes.

La rencontre s'est terminée en partageant un goûter préparé par les familles de la Porte.

Jeanne, très discrète, comme à son habitude, a été très entourée ce jour et a pu partager ses émotions toujours très vives.

FNACA

En cette année 2017, un nouveau membre nous a quitté en la personne de Serge Mussio. Nous sommes actuellement 19 adhérents et nous nous efforçons de participer de notre mieux aux différentes manifestations de la fédération : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars ce jour-là notre président, Mr Maurice Blaix, recevait, lors d'une cérémonie à Aix-les-Bains, la médaille militaire.



Le 8 mai à Saint-Martin-la-Porte ; le 3 juin congrès départemental ; dans l'été, sortie départementale dans les gorges du Doubs avec la participation de 5 personnes ; le 7 septembre conseil départemental ; notre assemblée générale le 13 octobre et nous étions aussi présents avec le drapeau le 12 décembre dernier au 100^e anniversaire de la catastrophe ferroviaire à St-Michel qui a fait 435 morts.

RENCONTRE ANNUELLE DES AÎNÉS



Cette année, l'été a été particulièrement beau et chaud. Pour jouer les prolongations, le 29 octobre, jour du repas des aînés, le thème choisi était : le ciel, le soleil et la mer (comme dans la chanson).

Françoise, maitre d'œuvre, a reconstitué une plage de sable avec des coquillages. Au loin, sur l'eau, voguaient les bateaux.

Souvenirs pour ceux qui revenaient de vacances, projections imaginatives pour ceux qui n'étaient pas partis.

Cette année le nombre de participants était en légère diminution. Les décès de l'année ont grandement affecté notre communauté.



CLUB DES EDELWEISS



Sortie à Chindrieux le 25 septembre 1978

En cette année 2017, évidemment le temps fort c'était l'anniversaire du club, 40 ans déjà....

Nous croyons que la force d'une association c'est le lien qui existe entre les membres, tout en respectant les valeurs : amitié, responsabilité, tolérance et solidarité. Tout au long de ses 40 années, nous avons essayé avec pas mal de réussite de respecter ses règles.

En 2018 une nouvelle salle nous est allouée, de plain-pied, un parking, un jeu de pétanque tout près, franchement de quoi faire des envieux !!!!! Que demander de plus à part souhaiter une longue vie à notre club.

Mais nous avons un tel plaisir à nous retrouver chaque semaine que l'on va encore entendre parler longtemps de nous et nous invitons tous ceux qui s'ennuient seuls chez eux ou qui ont tout simplement envie de partenaires pour jouer aux cartes ou à la pétanque ou aller marcher ou à sortir en car accompagnée d'un bon restaurant, à venir nous rejoindre.

Bonne année à tous.



LES ANIMATIONS DU COMITÉ DES FÊTES DE L'ANNÉE 2017



Une nouvelle saison vient de passer et le Comité des Fêtes a tenu ses objectifs. Nous avons organisé 4 animations, cela a pu se faire grâce aux bénévoles et aux personnes qui répondent présents à nos évènements.

Notre premier souci, c'est de vous faire plaisir. Et notre récompense, c'est de vous avoir parmi nous, toutes générations confondues.

L'année a commencé avec le Carnaval sous le thème de Walt Disney. Mr Carmentran a été construit par une équipe de bénévoles et a été brûlé à la Grande Gerce, après le défilé dans St Martin sous le rythme des tambours. La soirée s'est terminée autour d'une soupe campagnarde.



Comme chaque année, la fête de St-Martin-la-Porte du 11 novembre, qui est une journée importante pour les St-Martenins et pour nos anciens combattants.

Cette année l'entente St Martin St Michel Basket et le Ski Club du Perron se sont associés pour remettre en route le cross du 11 novembre, absent des festivités depuis 2005. 38 courageux de tous âges (le plus jeune ayant 6 ans) se sont affrontés sur les divers parcours proposés selon leur catégorie.



Notre 2^e animation, a été une balade en montagne à Champieux, la Buffle et la Bâchellerie, animée par l'accompagnateur de montagne Vincent ANGLARET.

Il y avait un peu de nostalgie, car nos aînés se revoyaient enfants, à courir derrière les troupeaux, qu'ils avaient en garde, dans ces chalets d'alpage.

Un apéro à la planchette, bien mérité, leur a été offert par le Comité des Fêtes.

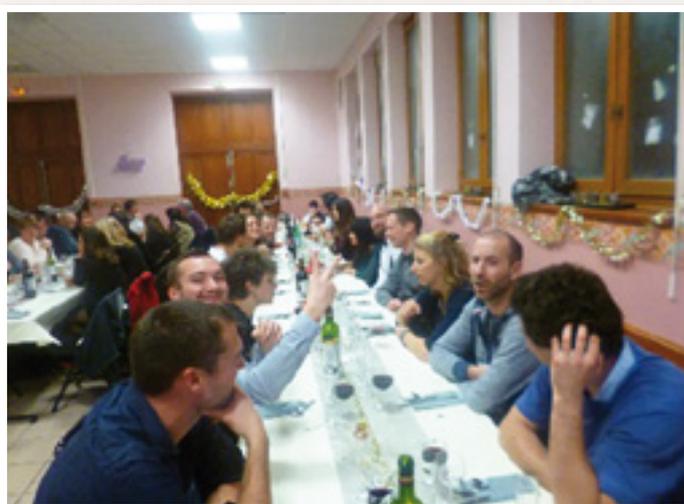
A midi, un barbecue était organisé Sous la Roche.



Les plus jeunes avaient à réaliser une boucle autour du gymnase, d'autres jusqu'à l'école. Chez les adultes, le parcours de 10 km commençait par un tour du village et deux détours dans les vignes, pour un dénivelé positif de près de 290 mètres.

Le plus rapide s'est révélé être Jérémy Rossero, en 39'51". Chez les féminines Nathalie Favre-Bonte l'a emporté en 52'08". Tous les partants sont arrivés sur la ligne malgré un temps maussade. Un redémarrage qui attend les prochaines éditions pour pouvoir pérenniser.

Le comité des fêtes a organisé la soirée en proposant une choucroute, préparée par Marion et son équipe, suivi d'un concert par l'orchestre Electric Shotgun, jeune en âge mais déjà talentueux.



L'année 2017 se termine par le Réveillon du 31 et le Comité des Fêtes vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour l'année 2018.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à nos événements et toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide pour la mise en place de nos animations.

A l'année prochaine.
Le Comité des fêtes.

ROCCHIETTI
 PLATRERIE - PEINTURE - FACADE
 DECORATION - AMENAGEMENT INTERIEUR
 CONSEIL - ETUDE - REALISATION
 ROCCHIETTI - 186, rue Clément Ratel
 73300 St Jean de Maurienne
 Téléphone : 04 79 64 25 17
 Télécopie : 04 79 83 23 78

M métallerie mauriennaise
 fabrication et pose de menuiserie
 Acier - Aluminium - PVC
 Etude technique personnalisée
 Réalisation sur mesure
 Fenêtres, portes, escaliers,
 garde corps, véranda
 Tél. 04 79 83 42 03
 www.metalleriemauriennaise.fr
 contact@metalleriemauriennaise.fr

BERNARD PLAISANCE
 ENERGIE SOLAIRE
 CHAUFFAGE - SANITAIRE
 15, Grande rue
 73140 St-Michel-de-Mne
 Tél. / Fax : 04 79 56 57 90 - plaisanceb@wanadoo.fr

LES GRANDES HEURES DE LA SALLE STE JEANNE D'ARC (1946 - 1960)



Le décor de la scène réalisé à l'époque du Curé EXCOFFIER

CONTEXTE ET ORGANISATION.

C'est la période où le Père EXCOFFIER est curé de la paroisse. La jeunesse est nombreuse dans les deux écoles du chef-lieu (voir article de l'an dernier), puis dans le groupe scolaire actuel ainsi que dans les écoles des villages ou hameaux (La Porte et La Villette disposent respectivement d'une école).

Les jeunes vont pour la plupart jusqu'au certificat d'études, à l'exception d'une minorité - en croissance - qui rejoint l'enseignement secondaire dans un établissement éloigné, le plus souvent à St Jean de Maurienne, avec internat obligé pendant au moins 15 jours, en l'absence de tout transport scolaire. Les filles munies du certificat d'études peuvent fréquenter l'école ménagère implantée à la demande du curé, tenue par des religieuses épaulées par une ou des monitrice(s). Le bâtiment abritant cette école se trouvait près de l'école de filles, dans un espace voisin de la salle des fêtes actuelle. Un panneau portant en gros caractères le mot NAZARETH marquait la volonté de rappeler que Jésus enfant croissait en âge et en sagesse selon les Evangiles...

Ajoutons que l'exiguïté des locaux scolaires anciens avait favorisé un rapprochement entre les préoccupations éducatives des maîtres du chef-lieu et le clergé local. L'osmose était telle que l'on ignore parfois de nos jours

l'origine d'une activité réalisée au patronage...

L'encadrement des activités était assuré par une palette d'adultes : le prêtre, le vicaire (présent plutôt en début de période, une ou des religieuses, dont une originaire de St Martin, et des laïcs. On s'organisait aussi en fonction des distances : ainsi le groupe de filles de La Villette impliqué dans l'activité théâtrale débutait les répétitions dans une demeure privée puis « descendait » au chef-lieu pour parfaire rôles et attitudes, dans la Salle.

LES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS.

Habituelles :

- * **patronage hebdomadaire, le jeudi après-midi** : les filles apprenaient les rudiments de la couture, en réalisant un ourlet puis des napperons. On jouait aussi de petites scènes comme Blanche-Neige et les Sept Nains...
- * **théâtre** : les pièces jouées intégraient souvent du chant. Les voix de Clémentine et de Madeleine étaient appréciées. Pour les voix masculines voir plus loin.
- * **cinéma** : en alternance avec le théâtre. En début de période il s'agit de films fixes formés d'images projetées les unes après les autres, lentement, pour laisser à chacun le temps de lire les paroles... (des rouleaux sont conservés). Le public était canalisé par un groupe de deux ouvreuses.

- * bien entendu le basket poursuit son activité, notamment à Pont Pallier.

A signaler des initiatives de jeunes en-dehors de ce cadre : ainsi un groupe de jeunes des Champs tapait dans le ballon dans l'ancien tracé de la RN 6, alors en service, ce qui en dit long sur la faiblesse de la circulation routière à cette époque...

Les temps forts :

- * **Samedi soir et dimanche après-midi après Vêpres :** théâtre ou cinéma,
- * **annuel :** la kermesse, en juin, avec buvette, course de lapin(s), casse-bouteilles ou casse-boîtes à l'aide de boules de tissus serrés et cousus par des bénévoles ; tirage au sort de lots fournis par les habitants à l'aide de la roue de la fortune qui poursuit sa carrière à la Fête de La Planchette...
- * **variables :** déplacements pour aller jouer du théâtre à St Michel, Aussois...
- * **exceptionnel :** rencontres de la J.A.C. (Jeunesse agricole catholique) : en 1950 un quatuor de jeunes



Palets d'un jeu de kermesse lancés à l'unité sur un plan horizontal placé sur une table pour viser une des cases numérotées. L'un des palets est un cul de bougie ou de cierge...

gens de St Martin arriva en tête de la sélection régionale à Annonay et se qualifia pour la finale au congrès national de ce mouvement à Paris. Là, les voix d'André, de Joseph, de Lucien et de Victor firent merveille et décrochèrent la première place... Leur prestation a été enregistrée et peut encore être entendue...



Le jeu de « boules » de la kermesse, adapté aux pentes. Formé de cubes numérotés sauf le « 5 ».

ENTENTE BASKET SAINT MARTIN SAINT MICHEL

Pour la saison 2016-2017, le club comptait 96 licenciés répartis en 9 équipes engagées dans les différents championnats (Contre 10 la saison précédente).

Devant cette baisse d'effectif constante depuis plusieurs saisons, une coopération a été signée avec 3 autres clubs de la vallée (BC Modane, BC Mauriennais (St Jean) et BC Cuines) qui rencontrent les mêmes difficultés. Cette Coopération Territoriale de Club (CTC) permet de regrouper des joueurs des différents clubs afin de pouvoir jouer dans leur catégorie. Nous avons, cette saison, 2 équipes CTC (les U17F(1) et les U17M) qui comptaient des joueurs licenciés à Modane, Cuines et St Jean. Sans cet accord, ces jeunes n'avaient pas d'équipes pour pratiquer notre sport.

Toutes ces équipes ont disputés 186 matchs (178 la saison dernière) avec 105 victoires et 81 défaites.

Cette saison, nous avons :

2 ÉQUIPES ENGAGÉES DANS LES DIFFÉRENTS PLATEAUX

- * **1 équipe mini-poussins (U9)** qui a disputé 14 matchs (10 victoires, 4 défaites) 4^e de la poule 1.
- * **1 équipe poussins (U11)** qui a disputé 8 matchs (7 victoires 1 défaites) en 1^{ère} phase et se qualifie pour le championnat avec les 6 meilleures équipes départementales. La suite sera plus dure, 1 victoire pour 9 défaites, ils sont 6^e.

5 ÉQUIPES ENGAGÉES EN CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

- * **Les benjamins (U13M)** terminent la 1^{ère} phase 5^e (2 victoires pour 8 défaites). Ils jouent ensuite dans la poule C où ils finissent 4^e (3 victoires pour 5 défaites dont 1 forfait).



- * **Les minimes garçons (U15M)** terminent la 1^{ère} phase 3^e (7 victoire et 3 défaites). Ils jouent ensuite en poule A et terminent 1^{er} (10 victoires pour 0 défaite). Ils jouent ensuite les ½ finales et finale du championnat qu'ils remportent brillamment, ils sont donc champion de Savoie. Ils sont éliminés au 1^{er} tour de la coupe de Savoie par une équipe évoluant en championnat régional.
- * **Les cadettes 2 (U17F)** terminent 4^e de leur poule en 1^{ère} phase (0 victoire pour 6 défaites) et finissent 2nd de la 2nde phase (3 victoires pour 3 défaites). Elles ont éliminées au 1^{er} tour de la coupe de Savoie.



- * **Les cadettes 1 (U17F)**, équipe de la CTC Vallée de la Maurienne portée par ESMSM, termine 1^{ère} de la 1^{ère} phase (6 victoires pour 0 défaite), elles se qualifient ensuite pour le championnat régional 2nd division où elles terminent 2nde (7 victoires pour 3 défaites). Elles remportent la coupe de Savoie.
- * **Les cadets (U17M)**, équipe de la CTC Vallée de la Maurienne portée par ESMSM, terminent 1^{er} de la 1^{ère} phase (8 victoires pour 2 défaites) et 1^{er} de la 2nd phase (10 victoires pour 0 défaite). Ils jouent ensuite les ½ finales et finale du championnat qu'ils remportent brillamment, ils sont donc champion de Savoie.

Ils sont éliminés en 1/2 finale de la coupe de Savoie par une équipe évoluant en championnat régional.

2 ÉQUIPES ENGAGÉES EN CHAMPIONNAT RÉGIONAL

* **les séniors féminins** qui ont joué 26 matchs (16 victoires et 10 défaites) finissent 5^e du championnat et se maintiennent. Elles perdent en finale de la coupe de Savoie face à un adversaire évoluant une catégorie au-dessus.

* **les séniors masculins** qui ont joué 22 matchs (1 victoire et 21 défaites dont 1 forfait) finissent 12^e

et dernier du championnat et rétrogradent d'une division. Éliminés au 2nd tour de la coupe de Savoie par une équipe évoluant une catégorie au-dessus.

Le club a également organisé son traditionnel tournoi interne, ouvert à tout le monde, afin de venir ou revenir pratiquer un moment ce sport dans un esprit de convivialité. Sans oublier la traditionnelle fête de la Planchette.

Toutes les informations, les contacts sur www.esmsm.fr et sur [facebook \(esmsm basket\)](#).

SKI CLUB DU PERRON



Une nouvelle saison pour le Ski Club, avec 180 adhérents au compteur cette année.

Toujours les mêmes sorties cet hiver, avec la conduite sur glace en ajout à la journée à Val Thorens. Neuf participants se sont tirés la bourre sur le circuit Alain Prost.

Cet été, on a reconduit nos deux activités traditionnelles. Le méchoui a été une réussite malgré le temps presque maussade de cette journée : 51 repas ont été vendus. En photo, le travail commence tôt le matin à la lumière des phares. Le concours de pétanque s'est déroulé le samedi 26 août, et fort de son succès, le record de participation a été battu : 58 doublettes se sont affrontées dans le bel environnement Sous la Roche, avec un niveau relevé.

Une question est souvent posée : pourquoi continuer à organiser le car des Karellis pendant les vacances de février ?

Des observateurs remarquent que certains jours un grand car part de St-Martin avec à peine une dizaine

de personnes à bord. Seulement, le transporteur fait avec la flotte de cars à disposition, et celui qui nous est dédié est utilisé avant ou après à d'autres activités, avec une affluence plus élevée.

Il est vrai que cette activité est financièrement à perte : la participation demandée aux familles est très loin de combler les dépenses du transport. L'affluence est également en baisse ces temps-ci, mais comme elle l'a été déjà auparavant (cette année une fréquentation moyenne de 6 personnes par jour, contre 22 par exemple en 2008, mais 12 en 2011 et 25 en 2012). On a mis en place un nouveau fonctionnement la saison passée, en ouvrant aux extérieurs au Ski Club afin de pouvoir plus remplir le bus. Cette formule demande à vivre quelques temps pour pouvoir établir un bilan significatif.

Alors nouvelle question : pourquoi garder une activité déficitaire ? Tout d'abord, cette navette est un service proposé par le Ski Club aux

adhérents du Ski Club. Ce n'est pas un service proposé par le Ski Club aux finances du Ski Club. Justement, côté finance nous élaborons un budget sur un an, regroupant la subvention de la commune, les sorties de ski, la navette, le forfait aux Karellis, le méchoui et le concours de pétanque. C'est ce budget qui vise absolument à ne pas être déficitaire. La ligne négative de la navette pour les Karellis est compensée par les activités lucratives telles que la sortie à Val Thorens (le Ski Club ne paie pas les forfaits), le méchoui et le concours de pétanque.

Alors c'est vrai qu'une solution de facilité serait de supprimer la navette. Et pendant qu'on y est, une activité d'été puisqu'un gros poste de dépense aura disparu. De plus, ça faciliterait le travail au bureau bénévole, au nombre de 5 individus (pour près de 180 adhérents)

avec moins de contraintes d'organisation.

Mais, et pour terminer, c'est quand même avant tout une volonté du bureau du Ski Club de laisser cette opportunité aux adhérents d'accéder aux Karellis. Nous avons profité de ce service dans nos jeunes années (même si nous vivons toujours nos jeunes années) et allions skier entre copains pendant que nos parents travaillaient et ne pouvaient pas faire le trajet jusqu'en station. Aujourd'hui, rien n'a changé, les jeunes qui ont moins de 18 ans n'ont pas le permis et peut-être pas la possibilité de monter au ski.

Et sinon, dernière question, quel est l'intérêt de l'existence du Ski Club si on enlève une activité telle que cette navette qui donne accès à tous aux Karellis ?

LA GAULE MAURIENNAISE



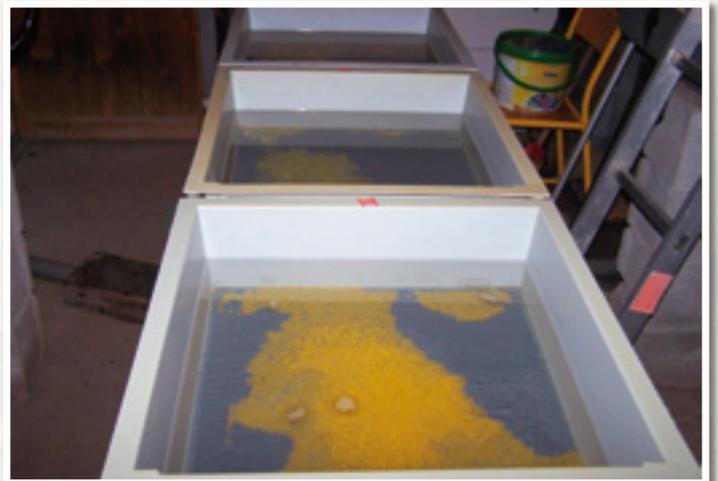
Alevins juste nés.

La saison 2017 avec 2.208 cartes de pêche vendues a été satisfaisante pour notre association. Pour 2018, tous les pêcheurs vont devoir s'adapter à la vente de cartes uniquement sur internet. Ils pourront continuer à se procurer leur carte auprès de nos dépositaires qui eux l'achèteront sur internet.

La Gaule Mauriennaise gère sur Saint-Martin-la-Porte une petite pisciculture ce qui nous permet chaque année d'aleviner les ruisseaux des alentours.

Les poissons géniteurs sont capturés sur nos parcours de pêche, amenés à la pisciculture où ils pondent avant d'être relâchés. Les œufs sont déposés dans des bassins spécifiques jusqu'à éclosion ensuite les alevins restent à la pisciculture afin d'atteindre une taille suffisante pour être relâchés dans les ruisseaux environnants.

En 2017 nous avons produit 16.150 poissons dont 11.130 truitelles arc en ciel, 2.910 truitelles fario et 2.110 truitelles omble de fontaine.



Œufs dans bassins d'éclosion.

		Fabrication Menuiseries Agencement
		Vente & Pose PVC, Mixte Bois / Alu, Aluminium Bois 04.79.56.54.67

ADMR DE « LA MAURIENNAISE »

Le bilan de l'année 2016 pour la commune de Saint-Martin-la-Porte est de 25 personnes aidées pour 3.024 heures, soit une augmentation de 20,99 %.

La subvention communale s'élève à 1,50 € par heure travaillée.

Nous remercions les communes pour leur participation financière qui est un soutien indispensable pour l'équilibre du budget de l'association.

Nous employons 14 Aides à Domiciles et deux Assistantes Techniques à temps partiel.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 12 mai 2017 à la salle des Fêtes de Villargondran en présence des représentants des communes de l'Association.

Nous tenons à saluer et à remercier Marcel GROS qui pendant 20 ans à œuvrer au sein de l'ADMR « LA MAURIENNAISE » sans compter son temps et son

énergie dans sa mission de Trésorier. C'est Marcel BOIS qui lui succède dans ces nouvelles fonctions.

Le bureau de « LA MAURIENNAISE » est à la mairie de Saint-Julien-Montdenis. Vous pouvez contacter les assistantes techniques lors des permanences les :

* lundi, mardi, mercredi, vendredi matin de 9h30 à 12 h,

* lundi, mardi après-midi de 13h30 à 16 h et jeudi de 13h30 à 18 h.

Tél : 04 79 56 87 35

Bernadette MAGNIN, responsable locale : **0628295537**



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

L'APE de St-Martin existe depuis juin 2016 ; elle est née de la volonté des parents de la commune de se rassembler pour organiser des événements destinés à soutenir financièrement les projets de l'école, ainsi qu'à animer, par des manifestations festives ou culturelles, la vie des enfants.

Le temps fort de l'année scolaire est la vente de chocolats de Noël, pour laquelle nous sollicitons tous les habitants de la commune ; cette année comme l'année dernière, les nombreuses commandes nous ont permis de participer au financement des sorties de ski des élèves de l'école (location du matériel, transport, forfaits). C'est pourquoi nous tenons à remercier

chaleureusement toutes celles et ceux qui ont ainsi contribué à l'apprentissage du ski de fond à Bessans (hiver 2017) et du ski alpin aux Karellis (hiver 2018) pour nos enfants.

Nous avons aussi mis en place buvette et buffet partagé lors des fêtes de l'école de l'année scolaire 2016-2017, temps de convivialité appréciés par petits et grands !

Enfin nous essayons tout au long de l'année de mener diverses actions, comme des ventes de gâteaux, ou de divers objets comme à la Foire aux plants de St-Michel au printemps 2017.

Nous avons ainsi pu faire plaisir aux élèves de l'école en leur offrant un spectacle de Noël le 8 décembre 2017, animé par Sylvain Gérard, magicien, ventriloque et sculpteur de ballons ; les enfants ont été enchantés par ce spectacle, qui s'est terminé par un goûter et une visite du Père Noël.

Présidente de l'APE :
Marie Hornoy

Contact :
parents.saintmartin@gmail.com



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Cette année, nous avons décidé de vous faire partager notre année scolaire 2016/2017 à travers les photos qui retracent nos différentes activités. Les élèves et l'équipe enseignante.



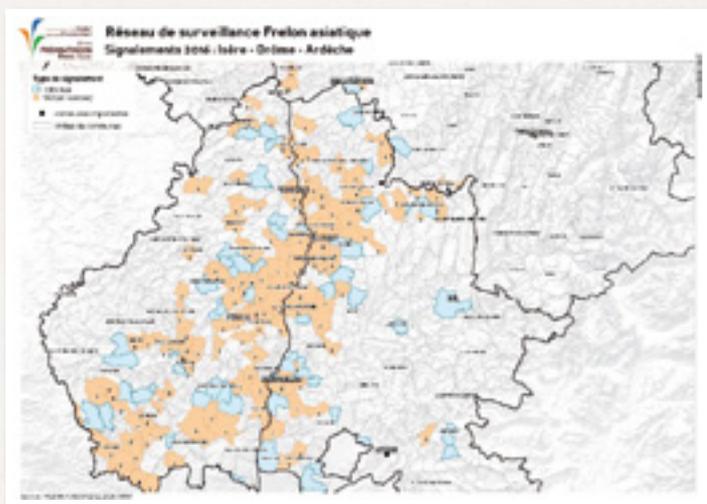


LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

BILAN 2016 : UN NOMBRE DE NIDS DÉCOUVERTS EN FORTE HAUSSE

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (**voir Carte 1**) :



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE RÉGIONALE

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSⁱ et FREDONⁱⁱ) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON : 04 79 33 46 89 / signalerfrelon73@gmail.com,

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

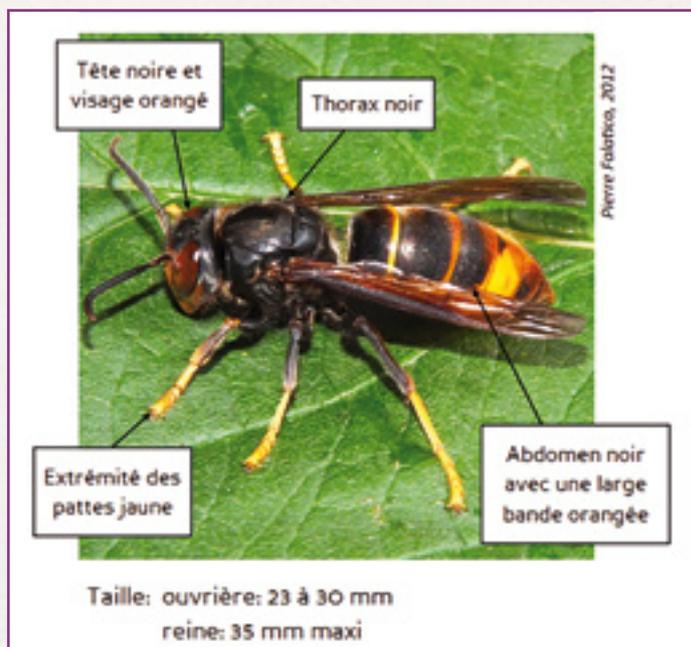
Dr Prémila CONSTANTIN - Vétérinaire pour la section apicole / GDS Rhône-Alpes

FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

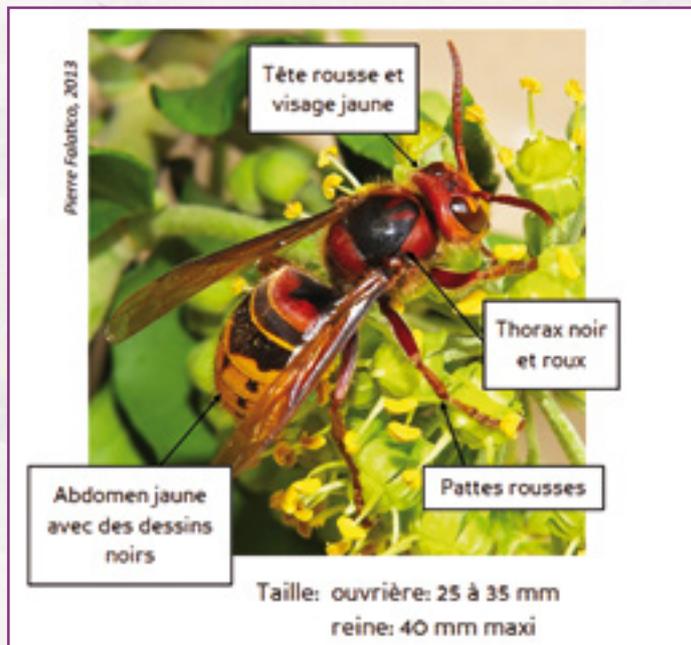
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

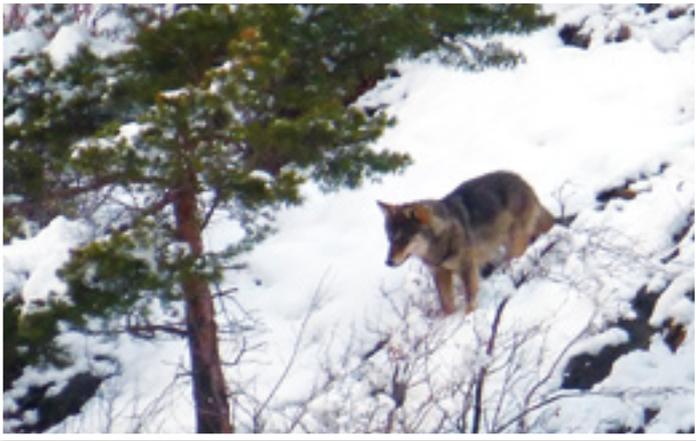
LE FRELON ASIATIQUE, COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

FRELON ASIATIQUE : *VESPA VELUTINA*



FRELON ASIATIQUE : *VESPA CRABRO*





Le Groupement Pastoral de la Bâchellerie a subi cinq attaques de loup entre le 06 septembre et le 03 octobre 2017.

- * **Le 06 septembre** : trois brebis ont été tuées. La première dans la nuit dans le parc malgré la présence d'un chien de protection parmi le petit troupeau. La seconde vers 18h30 dans le « petit col » dans le pâturage et la troisième dans le parc pendant la nuit parmi le troupeau de brebis avec un chien de protection.
- * **Le 08 septembre** : trois brebis ont été tuées dans la nuit dans le grand troupeau malgré la présence de 4 chiens de protection dans le parc de nuit.
- * **Le 03 octobre** : une brebis a été blessée vers 18h alors qu'un troupeau de 400 bêtes environ pâturait en-dessous du parking de la Saussaz avec le berger.

Les parcs de nuit sont clôturés avec des filets électrifiés. Des chiens de protection surveillent le troupeau. Les éleveurs qui ont mis en place tous les moyens de protection pour se protéger du loup ne savent plus comment faire pour éviter ces attaques.

Les éleveurs ont sélectionné pour l'estive des chiens de protection dociles et peu agressifs avec les personnes pour éviter les problèmes avec les promeneurs. Aucune morsure n'a été signalée cet été dans les alpages du Groupement. Mais ces chiens, peut-être insuffisants en

nombre, s'avèrent ne pas être assez agressifs envers le loup.

La mise en place de tous ces moyens de protection (chiens, filets, etc.) implique un surcroît de travail pour les éleveurs et le risque de prédation permanent engendre du stress, des nuits entrecoupées pour s'enquérir de l'intégralité du troupeau.

Les écologistes pro-loups ont soutenu que la cohabitation entre le loup et les troupeaux était possible. On s'aperçoit aujourd'hui, dans les conditions qui sont imposées aux bergers, que c'est faux malgré tous les efforts mis en place.

Les éleveurs attendent maintenant que les Pro-loups, qui ne sont jamais présents lors des constatations sur les bêtes attaquées, et les pouvoirs publics leur tendent la main pour trouver une solution à cette situation pesante au quotidien, sans oublier que la prévention des attaques de loup et les indemnités liées aux brebis tuées coûtent annuellement très cher (+ de 14 millions d'euros en 2014).

Les attaques des loups ont doublé en Savoie cet été selon la Direction Départementale des Territoires chargée d'effectuer les constats !!!

Quel sera l'avenir de nos alpages si cette situation perdure ?

Les bergers du Groupement Pastoral de la Bâchellerie.



willem den Hengst et associés
architectes-paysagistes ingénieurs-conseils



tél:0450711342 willem.den-hengst@wanadoo.fr

TP Manno

Terrassement - VRD - Maçonnerie

Rue de la Goratière - Z1 du Pré de garde II
73300 St Jean de Maurienne

Port : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94

Tél. 04 79 59 90 69 - Fax. 04 79 59 61 55

tpmanno@orange.fr

SOLIHA « BIEN CHEZ SOI » DES AIDES POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION !



QUELS TRAVAUX SONT AIDÉS ?

- * travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergie renouvelables...
- * travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche adaptée, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...

DES AIDES FINANCIÈRES ET DES CONSEILS GRATUITS

SOLiHA « Bien chez soi » permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et **d'accompagner gratuitement** à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

QUI EST CONCERNÉ ?

Conditions d'éligibilité aux aides **SOLiHA « Bien Chez Soi »** :

- * Vous habitez une des 6 communes de la **Communauté de Communes Maurienne Galibier**
- * Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- * Vous souhaitez faire des travaux d'adaptation ou d'énergie

A QUI S'ADRESSER ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif **SOLiHA « Bien Chez Soi »**, **munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants)** :

- * Et Rendez-vous à la permanence, qui a lieu, tous les **4^e mardis de chaque mois à St Michel de Maurienne de 10 H à 12 H** (36 rue Gal Ferrié locaux CCMG en face gare SNCF).
- * Ou composez le **0 800 200 443** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou le **06 83 23 81 95**.

Afin que **Marie LAMY** (Conseillère en Economie Sociale et Familiale **SOLiHA**) puisse vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous à domicile.

ETAT CIVIL (du 01/01/2017 au 31/12/2017)

DECES DES PERSONNES RESIDANTES DANS LA COMMUNE

MAGNIN née GROS Célestine, Sabine (1921).....	le 07 janvier
ALBRIEUX née THOMASSET Jeanne, Thérèse, Marie (1929).....	le 13 janvier
KRACHEWSKI Stéphan (1931).....	le 25 février
DELÉGLISE Jean-Pierre, Marie (1952).....	le 13 mars
DUBOIS Jean, Eugène, Théophile (1925).....	le 09 avril
PLAISANCE née DUFOUR Odette, Césarine (1924).....	le 06 mai
BOIS née ALBRIEUX Maria, Jeannine (1930).....	le 30 mai
DUCRUEZ René, Gabriel, Alfred (1935).....	le 23 juin
RATEL Emile, Léon (1938).....	le 12 juillet
TURON née BOIS Marcelle, Marthe, Philomène (1939).....	le 22 juillet
MUSSIO Serge, Gabriel (1938).....	le 23 août
CLAVEL Fernand (1937).....	le 13 octobre
GROS Marcel, Joseph (1935).....	le 06 décembre

DECES HORS DE LA COMMUNE DE PERSONNES ORIGINAIRES DE ST MARTIN

MAGNIN Marie , Lydie (1927)	le 25 mars à Chaponnay (Rhône)
FERRERO Ida (1909)	le 25 avril à Chambéry (Savoie)
RATEL Joséphine, Denise (1930)	le 08 mai à Feyzin (Rhône)
BOIS Florence, Euphrosine (1913).....	le 14 mai à Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie)
GROS Solange, Marie, Angèle (1919)	le 08 juin à Aire-sur-l'Adour (Landes)
GROS Félicie, Julie (1920).....	le 04 juillet à Chambéry (Savoie)
ROSTAING Georgette, Denise (1930).....	le 14 juillet à Vienne (Isère)
MOULIN Gaston, Albert (1928).....	le 08 août à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
SAUTIER Maurice, René (1931).....	le 09 août à Fontainebleau (Seine et Marne)
CHAUMAZ Lucienne, Sabine (1928).....	le 31 août à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
RATEL Anna, Louise (1923)	le 19 octobre à Aiguebelle (Savoie)
SAUTIER Raymond, Séraphin (1923).....	le 13 décembre à Seynod (Haute-Savoie)

MARIAGES

FRAÏSSE Pascal, Jacques et SOUCHON Alexia, Noëlle, Gabrielle.....	le 27 mai
RINCHET Maxime, Pascal et BOIS Marion.....	le 03 juin

NAISSANCES



ANGLARET JUANOLA Ruben,
fils de Vincent et JUANOLA Vanessa
le 13 septembre



BELLIN William, fils de Stève
et DESCAMPS Séverine
le 30 avril



GIANINETTI Giulia, fille de David et
TROUILLET Laetitia
le 28 avril



MICHON Ninon,
fille de Julien et OLIVER Emilie
le 12 janvier



BLAISE Tom, fils de Olivier
et BARBÉ Nathalie
le 11 avril



LUCAS Azilyls, fille de William
et TISSOT Zoïa
le 24 octobre



TROCCAZ FRÈRES, LA CHAMBRE

Succursale à Saint-Michel

Photo d'école (année scolaire 1972-1973)

(Prêtée par Dominique DUBOIS)

1^{er} rang : Odile CLEMENT ; Daniel BUTTARD ;
Jean-Noël MAGNIN ; Dominique DUBOIS ;
Marie-Françoise BOIS ; Denis PLAISANCE ;
Joséphine PRIMONATO

3^e rang : Marie-Pierre COSTERG ; Marie
POMMARD.

4^e rang : Mireille BOIS ; Pascal BERTUSSI.

2^e rang : Claudine BOIS ; Christian BOUCHARA ;
Véronique BERTUSSI ; Didier CHAUMAZ ;
Anne Marie PRIMONATO ; Michel BERNARD ;
Maryvonne PLAISANCE ; Alain KRACHEWSKI.

1972-1973

ANNÉE
scolaire

Ecole de la Vilette